

### SDC // DEVENIR SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT - EX RÉFÉRENT SÉCURITÉ

#### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent ( ancien référent sécurité) en matière de santé et de sécurité. Cette formation s'adresse plus particulièrement aux salariés des TPE/PME.

**Prérequis :** E-learning "Les bases en prévention des risques professionnels" à réaliser en amont.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

#### OBJECTIFS

**Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques/INRS :**

Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.

Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.

Identifier les mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.

Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité ( DUERP, plan de prévention, etc.)

Se positionner parmi les acteurs de la prévention.

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

7h de E-learning en amont de la formation

21h de face à face pédagogique ( 2 jours + 1 jour)

L'équivalent d'une journée de travail inter session en autonomie en entreprise

Il s'agit d'une formation action avec des mises en pratiques en situations professionnelles (réelles ou reconstituées) et avec des retours d'expériences collectifs.

#### CONTENU DE LA FORMATION

Les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité.

Les différentes méthodes d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.

Les différents niveaux de la prévention : les principes généraux de la prévention, la connaissance des risques professionnels.

Les différents acteurs internes et externes, le rôle du salarié désigné compétent.

Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations Santé et Sécurité.

La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation en continu et à une restitution individuelle orale, issue des travaux inter session.



**Mode d'organisation**

Mixte

**INTER :** groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. [Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.](#)



**Durée**

21 heures



**Nombre de participants**

Minimum : 3

Maximum : 10



**Supports et documentation**

Supports remis pendant la formation. Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



**Sur demande :**

**INTRA :** groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

**Mutualisation :** Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.



**Salarié désigné  
compétent**

\*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

